



TEXTE ADOPTÉ n° 922  
« Petite loi »

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

16 février 2017

---

---

## PROJET DE LOI

*ratifiant l'ordonnance n° 2016-1360 du 13 octobre 2016  
modifiant la partie législative du code des juridictions financières,*

ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE  
EN PREMIÈRE LECTURE.

*(Procédure accélérée)*

*L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros : 4358 et 4455.

---

### **Article unique**

L'ordonnance n° 2016-1360 du 13 octobre 2016 modifiant la partie législative du code des juridictions financières est ratifiée.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 16 février 2017.*

*Le Président,*  
*Signé : CLAUDE BARTOLONE*



ISSN 1240 - 8468